

MONTRÉAL

Place Victoria, 43^e étage
800, Square Victoria, C.P. 303
Montréal H4Z 1H1
Téléphone 514 866-6743
Télécopieur 514 866-8854

JOLIETTE

1075, boul. Firestone
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6
Ligne Mtl 514 990-4485
Téléphone 450 759-8800
Télécopieur 450 759-8878

LAVAL

3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610, Laval H7T 0J3
Ligne Mtl 514 990-8884
Téléphone 450 686-8683
Télécopieur 450 686-8693

LONGUEUIL

1372, avenue Victoria
Longueuil J4V 1L9
Téléphone 450 672-4681
Télécopieur 450 465-3700

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

202, rue Richelieu, bureau 205
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8
Téléphone 450 358-5737
Télécopieur 450 358-5748

SAINT-JÉRÔME

490, rue Laviolette
Saint-Jérôme J7Y 2T9
Téléphone 450 431-0705
Télécopieur 450 431-1247

SHERBROOKE

20, rue Bryant
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4
Téléphone 819 481-0324
Télécopieur 819 481-0337

DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.

Membre de
SCG LEGAL

Un réseau mondial
de cabinets d'avocats
de premier plan

duntonrainville.com

Laval, le 4 octobre 2021

Par courriel et par dépôt électronique

Me Véronique Dubois, secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC

800, Place Victoria, 2^e étage

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4167-2021 – Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022

**Dépôt du rapport de la firme *Pacific Economics Group Research LLC* du 15 février 2021 et les pièces jointes
Modalités d'accès aux documents confidentiels**

N.D. : 101 446

Chère consœur,

Tel que demandé au paragraphe 46 de la Décision D-2021-123, nous produisons ce jour au système de dépôt électronique le rapport de la firme *Pacific Economics Group Research LLC* (ci-après désignée PEG) du 15 février 2021 et les pièces jointes qui avait été déposées dans le cadre de la phase 2 du dossier R-4058-2018. Les documents déposés sont les suivants :

- A) Le rapport de Pacific Economics Group, LLC, du 15 février 2021.
- B) Les documents de support (fichiers) suivants, qui ne font pas l'objet de restrictions pour des raisons de confidentialité :
 - PEG-1, document 1 : PEG WP Overview.pdf
 - PEG-1, document 2 : EC12019 (not confidential).xlsx
 - PEG-1, document 3 : HQT Data WP (not confidential).xlsx
 - PEG-1, document 4 : Labor Price Levelization 2019 (not confidential).xlsx
 - PEG-1, document 5 : Old Stats Canada Capital Stock Data (not confidential).xlsx
 - PEG-1, document 6 : EconometricsWPREADME.pdf
 - PEG-1, document 7 : SingleEqFUNs.pdf
 - PEG-1, document 8 : SingleEqRun.pdf
 - PEG-1, document 9 : HQT_OLSmodels.pdf

- PEG-1, document 10 : Pegid map (not confidential).xlsx
- PEG-1, document 11 : Variable Key (not confidential).xlsx
- PEG-1, document 12 : HQT Tables Final WP (not confidential).xlsx

PEG-1, document 1 donne une vue d'ensemble des documents de support produits.

C) Les documents de support (fichiers) suivants, déposés sous pli confidentiel :

- PEG-2, document 1 : hwdatab19 (confidential).xls
- PEG-2, document 2 : PEG TFP Calcs WP (Confidential).xlsx
- PEG-2, document 3 : Tx Line Miles (Confidential).xlsx
- PEG-2, document 4 : Supporting Calcs for Table 7 (Confidential).xlsx
- PEG-2, document 5 : HQTDB (confidential).xlsx
- PEG-2, document 6 : f1_substations_2009_db(confidential).xlsx
- PEG-2, document 7 : fi_substations_2019_db (confidential).xlsx
- PEG-2, document 8 : Substation Readme (Confidential).pdf
- PEG-2, document 9 : SubstnDataProcessing (Confidential).pdf
- PEG-2, document 10 : PEGBMdata (Confidential).xlsx

Notez qu'une requête pour traitement confidentiel des documents de support énumérés en C) sera produite dans les prochains jours au système de dépôt électronique. Elle reprendra les allégations de la requête qui avait été produite dans le dossier R-4058-2018, phase 2 (pièce C-AQCIE-CIFQ-0080).

Quant aux modalités d'accès aux documents confidentiels PEG-2, nous attendons requérir du Transporteur et de tout participant désirant en obtenir copie, la signature préalable d'un engagement par lequel le Transporteur ou le participant s'engage :

- à ce que ces documents soient traités confidentiellement et ne puissent être utilisés qu'à l'unique fin de préparer le présent dossier;
- à ce que ces documents confidentiels et les informations qu'ils contiennent ne soient transmis qu'aux personnes pré-identifiées affectées à la préparation du présent dossier, toujours dans l'unique fin de préparer le présent dossier ;
- à ce que les personnes à qui les informations contenues dans ces documents confidentiels seront communiquées soient informées des engagements pris en matière de confidentialité et qu'elles devront les respecter;

- à ce que le contenu de ces documents confidentiels ne soit pas divulgué à aucune autre personne que celles mentionnées précédemment;
- à ce que toute pièce qui pourra être déposée au dossier de la Régie, contenant des informations en provenance de ces documents confidentiels, devra être produite de manière à ce que la confidentialité de ces informations soit préservée, en respectant les modalités de production de la Régie pour ce genre de documents;
- à ce que l'ensemble de ces documents confidentiels ainsi que des documents contenant des informations en provenance de ces documents confidentiels devront être détruits dans les 30 jours de la décision finale dans le présent dossier.

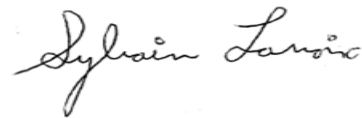
À la date des présentes, nous avons reçu une demande de la part du Transporteur le 29 septembre 2021 visant à obtenir accès aux documents confidentiels PEG-2. Parallèlement, l'AQCIE-CIFQ a demandé le 30 septembre 2021 au Transporteur d'avoir accès au *document de soutien 1* du Rapport *The Brattle Group* (ci-après désignée «Brattle») que le Transporteur a déposé sous sceau confidentiel au dossier de la Régie (pièce B-0013). Nous avons également requis communication des *documents de soutien 2 à 7* (pièce B-0019) qui ne sont pas accessibles sur le site de la Régie, vu leur format électronique.

Nous avons donc transmis le 30 septembre 2021 au procureur du Transporteur, afin d'obtenir ses commentaires, un projet d'engagement de confidentialité reprenant les éléments précités, que nous proposons d'utiliser réciproquement comme condition à la transmission des documents confidentiels annexés au rapport de Brattle et des documents confidentiels annexés au rapport de PEG. Il sera en effet juste et équitable que les modalités de communication des documents confidentiels annexés à ces deux rapports soient les mêmes.

Nous attendons pour le moment les commentaires du Transporteur sur le projet de libellé d'un engagement de confidentialité que nous lui avons soumis à ces fins.

En espérant le tout conforme, nous demeurons disponibles pour toutes précisions supplémentaires.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ Slanoix@duntonrainville.com

p.j.
c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE
Louis Germain, CIFQ
Mark Newton Lowry, PEG
Pierre Paquin, analyste
Me Yves Fréchette, HQT